

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ** qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer se tiendra le jeudi 21 janvier 2021, à 17 h à huis clos, via téléconférence.

La séance portera uniquement sur les points suivants :

- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 330 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2021
- AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 331 SUR LE COÛT DES PERMIS, DES LICENCES ET DE LA TARIFICATION POUR LES BIENS ET SERVICES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 18<sup>e</sup> jour de janvier deux mille vingt et un.**



Martin Turgeon, directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures, le dix-neuvième jour de janvier 2021. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour de janvier deux mille vingt et un.**

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier